

**PROVINCE DE QUÉBEC**38<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 20 JUIN 2007****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 20 juin 2007*

Aujourd'hui, à seize heures cinquante-neuf minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 14    Loi n<sup>o</sup> 1 sur les crédits, 2007-2008

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.